

CERTIFICAT RETRAITE ET PRÉVOYANCE DES TNS



Professionnels du conseil :
Maîtrisez la protection sociale
de vos clients TNS



En partenariat avec



Factorielles
le référent de la protection sociale



Certificat « Retraite et Prévoyance des Travailleurs Non Salariés »

Objectifs

- Maîtriser les fondamentaux de la protection sociale des TNS.
- Identifier les zones de risques pour le dirigeant, savoir comment les maîtriser.
- Optimiser la situation du dirigeant :
 - Statut du dirigeant et de son conjoint.
 - Stratégie de rémunération.
 - Préparation du départ en retraite.
- Bâtir un plan d'action efficace.

L'Université Paris-Dauphine et Factorielles proposent en partenariat un cycle de formation sur le thème de la retraite et prévoyance des TNS.

Parmi les objectifs de formation, le **certificat «Retraite et prévoyance des TNS»** permet aux participants de conduire efficacement des audits prévoyance et bilan retraite, mais aussi de bâtir des stratégies de rémunération et d'épargne salariale adaptées aux dirigeants salariés ou TNS.

La validation du certificat

La participation aux journées de formation et le suivi des modules e-learning sont obligatoires.

L'évaluation se fera au moyen de la :

- Validation des cours e-learning,
- Evaluation d'un cas pratique collectif,
- Réalisation d'un dossier (écrit, audio ou vidéo au choix du candidat) suivi d'une soutenance.

Un certificat sera délivré en fin de formation par l'Université Paris-Dauphine.

Public concerné

Professionnels

- du conseil (experts-comptables, centres de gestion, notaires, avocats),
- de l'assurance et du patrimoine (CGPI, courtiers, agents généraux, banques, groupes d'assurance, institutions de retraite et de prévoyance, mutuelles),
- de la gestion des ressources humaines.

Certificat « Retraite et Prévoyance des Travailleurs Non Salariés »

Programme

La durée de la formation est de 11 jours en présentiel et de 4 jours en e-learning.

1. Introduction

- a. Présentation du déroulement de la formation
- b. Le marché de la santé, prévoyance et retraite des TNS
- c. Les structures de l'entreprise et les cotisations obligatoires TNS

Modules e-learning « Cotisation des TNS »

2. Les TNS : santé et prévoyance

- a. Les régimes obligatoires
- b. Les régimes facultatifs

Modules e-learning « Ressortissant du RSI, Professionnel Libéral (médical et non médical) : maîtriser sa prévoyance »

3. Les TNS : retraite

- a. Les régimes obligatoires
- b. Les régimes facultatifs
- c. Commercialisation des produits Santé, Retraite, Prévoyance : Obligations légales

Modules e-learning « Ressortissant du RSI, Professionnel Libéral (médical et non médical) : maîtriser sa retraite »

4. Les optimisations : le statut du dirigeant, de son conjoint et les stratégies de rémunération.

- a. Le statut du dirigeant et de son conjoint.
- b. La stratégie de rémunération du dirigeant de société.
- c. L'optimisation du départ en retraite

Modules e-learning « Départ en retraite : maîtriser pour optimiser (rachat,...) »

Modules e-learning « Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser »

5. Cas pratiques consacrés à l'ingénierie de la retraite et de la prévoyance des TNS.

Témoignages



Catherine
HANSEN

Senior Manager
Cabinet MAZARS

« L'effet combiné de l'e-learning et des formations en présentiel permet à chaque participant d'aller à son rythme dans l'acquisition des connaissances et de conjuguer plus librement formation et vie professionnelle. »



Thierry
GOIRAND

Responsable des experts TNS
du Groupe PREVOIR

« La validation des compétences techniques : un atout essentiel pour développer la vente aux TNS. »



Laurent
MOUTOU

Diplômé d'ESC, spécialisé
dans la protection sociale en
entreprise au sein du Cabinet
AXIOS

« Les TNS : un marché d'avenir réservé aux professionnels confirmés. »

Responsables de formation

Morgan Sweeney

Maître de conférences

Bruno Chrétien

Président de Factorielles

www.factorielles.com

Contact

Sylvie de la Tousche

sylvie.de-la-tousche@dauphine.fr

Tél : 01 41 16 76 20

Conditions d'admission

Chaque participant devra justifier

- d'un diplôme de niveau à minima égal à Bac +3,
- ou 3 années d'expérience professionnelle dans l'exercice de fonctions commerciales ou techniques au sein d'un organisme d'assurance, financier ou de conseil en gestion de patrimoine,
- ou 3 années d'expérience professionnelle dans un cabinet d'expertise comptable ou au sein d'une direction des ressources humaines.

Les cours auront lieu à l'Université Paris-Dauphine.

Organisation de la formation

Le **Certificat « Retraite et Prévoyance des TNS »** s'articule autour de deux ou trois jours de cours par mois + une journée de synthèse sur une durée de quatre mois.

Vous trouverez les informations sur la prochaine session sur notre site.

Tarif de la formation

Certificat « Retraite et Prévoyance des TNS ».

5 200 € net par participant (l'université n'est pas assujettie à la TVA).

La formation est éligible au titre du DIF.



www.retraite-prevoyance.dauphine.fr